Développement économique Canada

Mise en œuvre de l'article 41 de la partie VII

LOI SUR LES LANGUES OFFICIELLES

RAPPORT ANNUEL DES RÉSULTATS

2009-2010

Développement économique Canada pour les régions du Québec
Canada Economic Development for Quebec Regions
Canada

Mise en œuvre de l'article 41 de la partie VII

LOI SUR LES LANGUES OFFICIELLES

Rapport annuel des résultats 2009-2010

juillet 2010

Agence de développement économique du Canada
pour les régions du Québec

RAPPORT PUBLIÉ PAR

Agence de développement économique du Canada
pour les régions du Québec
Montréal (Québec) H3B 2T9

www.dec-ced.gc.ca

© Ministère des Travaux publics et
Services gouvernementaux Canada

Catalogue : Iu90-1/1-2010
ISBN : 978-1-100-51942-5

Photos : Claude Demers, Université du Québec à Trois-Rivières
© Diane Saint-Laurent, Denis Labine, Le monde en images, CCDMD

Papier produit au Canada fait de 100 % de fibres recyclées postconsommation et 30 % de fibres postindustrielles, certifié Choix environnemental, procédé sans chlore, FSC Recyclé et fabriqué à partir d'énergie biogaz; encres végétales.

Imprimé au Canada – juillet 2010

FSC
Recyclé
Contribue à l'utilisation responsable des ressources forestières
www.fsc.org Cert no. XXX-XXX-XXXXXX
© 1996 Forest Stewardship Council
100%
PERMANENT
100%
BIO GAZ ÉNERGIE

Table des matières

Renseignements généraux 1

Sommaire des principales réussites 3

Principaux résultats par catégorie d'intervention 5

Rapport détaillé des résultats 7

1. Sensibilisation 7
2. Consultation 9
3. Communication 11
4. Coordination et liaison 13
5. Financement et prestation de programmes 15
6. Reddition de comptes 17

Liste des acronymes 19

Renseignements généraux

Agence de développement économique du Canada
pour les régions du Québec
Édifice Dominion Square
1255, rue Peel, bureau 900
Montréal (Québec) H3B 2T9

RESPONSABLES DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA PARTIE VII DE LA *LOI* :

MINISTRES
Christian Paradis
Ministre des Ressources naturelles Canada et ministre responsable de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec

Denis Lebel
Ministre d'État de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec

PRÉSIDENTE
Suzanne Vinet

VICE-PRÉSIDENTE, OPÉRATIONS
Manon Brassard

VICE-PRÉSIDENTE, POLITIQUES ET PLANIFICATION
Rita Tremblay

CHAMPION DES LANGUES OFFICIELLES
Jean-Pierre Thibault

COORDONNATRICE NATIONALE
Carol-Lyne Cloutier, conseillère principale
Édifice Dominion Square
1255, rue Peel, bureau 900
Montréal (Québec) H3B 2T9
Téléphone : 514-496-0945 - Télécopieur : 514-283-7491
carol-lyne.cloutier@dec-ced.gc.ca

Sommaire des principales réussites

Selon sa loi constituante, l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec a pour mission de promouvoir le développement économique à long terme des régions du Québec en accordant une attention particulière aux régions à faible croissance économique ou à celles qui n'ont pas suffisamment de possibilités d'emplois productifs. L'Agence s'engage également à favoriser la coopération et la complémentarité avec le Québec et les collectivités du Québec.

Plus spécifiquement, le résultat stratégique de l'Agence vise à ce que les régions du Québec aient une économie compétitive et diversifiée. À long terme, les régions et les collectivités du Québec auront accru leurs capacités de développement, leur dynamisme et leur prospérité de façon durable et significative au bénéfice des citoyens.

C'est principalement par l'entremise de l'activité de programme, *Développement des collectivités*, que l'Agence contribue à la réalisation des objectifs de la *Loi sur les langues officielles* (LLO), notamment en ce qui a trait à l'engagement formulé à l'article 41 de la partie VII, soit l'épanouissement des communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM). L'Agence a associé les CLOSM au volet *Intégration des groupes cibles*. Son objectif est de favoriser l'intégration de ces dernières aux structures existantes de développement économique des régions du Québec afin qu'elles participent aux efforts de développement et de diversification économique de leur collectivité.

L'intervention de l'Agence s'inscrit dans la perspective du *Cadre horizontal de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats* du gouvernement du Canada en matière de langues officielles (LO) et elle se rapporte plus particulièrement aux résultats horizontaux suivants :

- le renforcement du développement économique des communautés et des industries de la langue
- le renforcement de la vitalité des communautés
- le renforcement de la dualité linguistique au sein des institutions de la société
- l'accès amélioré à l'apprentissage en appui à la dualité linguistique
- le respect de la *Loi sur les langues officielles* et de la *Constitution*.

Sensibilisation

Au cours de l'année, l'Agence a poursuivi plusieurs activités qui ont mené à une plus grande sensibilisation des employés et de la gestion à l'égard de la mise en œuvre de l'article 41 de la LLO. Par exemple, des séances d'information présentant les grandes lignes de l'*Initiative de développement économique* (IDE) de la *Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013* ont été réalisées auprès des gestionnaires et des personnes-ressources en langues officielles de l'ensemble des bureaux d'affaires, permettant ainsi d'assurer une meilleure livraison de l'initiative dans les bureaux. Par ailleurs, des bureaux d'affaires ont entrepris des démarches d'apprentissage de l'anglais en permettant à des employés de suivre des cours d'anglais. Ces derniers sont ainsi en mesure de fournir une meilleure prestation de service à la clientèle anglophone. Il faut souligner que l'appui offert par les personnes-ressources de l'Agence en langues officielles facilite, pour les employés, la compréhension de la LLO et des obligations qui en découlent.

Par ailleurs, à l'automne 2009, un message du président concernant la *Journée de la dualité linguistique* a été envoyé à l'ensemble des employés de l'Agence. Le message invitait les employés à participer aux activités de sensibilisation organisées par le Conseil fédéral du Québec dans le cadre du 40e anniversaire de la LLO.

Consultation

Au cours de l'année, l'Agence a maintenu ses efforts de consultation et d'échange avec les représentants de CLOSM, notamment par l'entremise du Réseau communautaire, du Comité national de développement des ressources humaines pour la communauté minoritaire anglophone (CNDRHC) et du *Quebec Communities Group Network*. L'Agence est ainsi mieux informée des priorités des communautés anglophones et les communautés ont une meilleure connaissance des possibilités offertes par les programmes de l'Agence.

L'Agence a développé sa connaissance des enjeux de développement économique des CLOSM par sa participation à des rencontres avec des organismes de la communauté anglophone. Par exemple, de l'information sur les enjeux et les besoins des CLOSM a été présentée à l'Agence lors de rencontres entre le directeur régional et le champion des langues officielles de la région de la Gaspésie – Iles-de-la-Madeleine et quatre organismes, soit le Comité d'employabilité et de développement économique communautaire (CEDEC) de Gaspé, le *Committee for Anglophone Social Action*, le Centre local de développement - Bonaventure et le Conseil des anglophones madelinots.

Communication

En 2009-2010, l'Agence a diffusé le *Rapport annuel des résultats* pour la mise en œuvre de la LLO et les coordonnées des bureaux d'affaires aux différents intervenants de développement régional et à des communautés anglophones. Ces documents, ainsi que le *Plan d'action axé sur les résultats 2008-2010* pour la mise en œuvre de l'article 41 de la LLO et la description des projets admissibles à l'IDE, au moyen des programmes spécifiques de l'Agence, sont également disponibles sur son site Web.

D'autres activités de communication externe ont aussi contribué à informer les CLOSM des programmes de l'Agence, comme les présentations aux CEDEC des modalités de l'IDE. La participation de l'Agence à des évènements tels que Contact Affaires a permis aux gens d'affaires de la communauté anglophone d'avoir une meilleure connaissance des programmes de l'Agence et a concouru à la création de nouveaux liens d'affaires entre les gens d'affaires des communautés anglophone et francophone.

Coordination et liaison

L'Agence a joué un rôle d'influence et de diffuseur d'information lors de rencontres tenues avec différents partenaires (les agences de développement régional, Industrie Canada, la Table gouvernementale du CNDRHC et le Groupe de travail sur la décision dans le dossier du Centre d'avancement et de leadership en développement économique communautaire de la Huronie [CALDECH]).

Des représentants de l'Agence ont pris part aux réunions du Réseau des coordonnateurs nationaux pour la mise en œuvre de l'article 41 de la LLO, à celles du Comité des sous-ministres adjoints sur les langues officielles et à celles du Comité de coordination de la recherche sur les langues officielles. Cela a permis à l'Agence de s'assurer d'une meilleure compréhension des enjeux et des bonnes pratiques relatifs à la mise en œuvre de l'article 41 de la LLO.

Dans le but de favoriser une mise en œuvre cohérente et intégrée de l'article 41 de la LLO, de nombreuses rencontres entre des représentants de différentes directions de l'Agence ont eu lieu. Ces réunions avaient pour objet la mise en œuvre de l'IDE et le développement du *Plan d'action axé sur les résultats 2010-2013* pour la mise en œuvre de l'article 41 de la LLO.

Financement et prestation de programmes

Au 31 mars 2010, dans la poursuite de ses engagements à favoriser l'épanouissement des CLOSM, l'Agence comptait 11 projets en cours visant l'appui à leur développement, totalisant 1,8 million de dollars en aide financière et une valeur d'investissement de 7,4 millions de dollars. De ces projets, six ont été approuvés au cours de l'année, totalisant près de 700 000 dollars en aide financière. Tout au long de l'année, l'Agence a mis l'accent sur le soutien des bureaux d'affaires dans la poursuite de la mise en œuvre de l'IDE de la *Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013*, en vue d'appuyer plus intensément les efforts de développement économique des CLOSM.

L'Agence facilite également un accès adéquat des clients à ses programmes et à ses services dans la langue officielle de leur choix. En 2009-2010, 46 clients ayant bénéficié d'une contribution de l'Agence ont reçu les services en anglais. Une enquête de satisfaction, auprès des clients ayant obtenu de l'information ou des services en anglais, a montré que la plupart d'entre eux étaient *satisfaits* ou *complètement satisfaits* des services obtenus en anglais. De plus, lorsque l'Agence conclut une entente avec un organisme à but non lucratif (OBNL) et que le projet comporte un volet de services au public ou de communication avec celui-ci, l'organisme doit s'engager à offrir les services et les communications liés au projet en français et en anglais, lorsqu'il est pertinent de le faire. Durant la dernière année, 44 organismes se sont engagés à offrir leurs services dans les deux langues officielles.

Reddition de comptes

Concernant la reddition de comptes, en plus de la production du *Rapport annuel des résultats*, l'Agence a travaillé à l'élaboration de son nouveau *Plan d'action axé sur les résultats 2010-2013* pour la mise en œuvre de l'article 41 de la LLO. l'Agence a également intégré la saisie de l'information associée à la LLO à sa mesure de rendement, ce qui lui permet d'effectuer plus facilement le suivi de ses obligations en vertu de la LLO et d'en faire le rapport.

Conclusion

L'Agence a continué d'appuyer les CLOSM dans les six catégories d'intervention. Elle compte poursuivre et améliorer ses activités en mettant en œuvre, au cours des prochaines années, son nouveau *Plan d'action axé sur les résultats 2010-2013* pour la mise en œuvre de l'article 41 de la LLO et en poursuivant la mise en pratique de l'IDE de la *Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013*.

1. SENSIBILISATION - activités internes

Activités de formation, d'information, d'orientation, de sensibilisation, de communication, etc., menées à l'Agence dans le but de sensibiliser les employés et la haute direction de l'Agence à la dualité linguistique et aux priorités des CLOSM; contrats de rendement des cadres supérieurs et programmes de reconnaissance; prise en compte du point de vue des CLOSM dans les recherches, les études et les enquêtes effectuées à l'Agence.

Résultat visé

Introduction d'un changement durable dans la culture organisationnelle de l'Agence. Tous les employés et les cadres connaissent et comprennent leurs responsabilités à l'égard de l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles* et des CLOSM.

Activités réalisées en vue d'atteindre le résultat visé	Extrants
Séances d'information	
• présentation des grandes lignes de l'IDE de la *Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013* aux gestionnaires et aux personnes-ressources LO de tous les bureaux d'affaires	• rencontre, discussion et échange d'information
• séances de breffage de la haute gestion portant sur la décision du CALDECH et ses répercussions sur l'Agence	• notes de breffage • comptes-rendus de rencontres

Progrès réalisés en vue de l'atteinte du résultat visé

- sensibilisation et développement des connaissances sur l'IDE afin d'assurer une livraison optimale de l'initiative par les bureaux d'affaires
- sensibilisation de la haute gestion portant sur les conséquences de la décision CALDECH sur l'Agence en ce qui a trait au développement et à la mise en œuvre de programmes et de services

Activités réalisées en vue d'atteindre le résultat visé	Extrants
Rencontres entre les différentes directions de l'Agence	
• nombreuses rencontres internes pour la mise en œuvre de l'IDE de la *Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013* et pour l'élaboration du *Plan d'action axé sur les résultats 2010-2013* pour la mise en œuvre de l'article 41 de la LLO	• rencontres • échanges d'information et de documentation • breffages de la haute gestion
• tenue de rencontres de la communauté de pratique LO de l'Agence pour consultation quant à la mise en œuvre de l'IDE	• rencontres, échanges

Progrès réalisés en vue de l'atteinte du résultat visé

- élaboration d'activités par l'Agence visant à mettre en œuvre l'article 41 de la LLO de manière cohérente et intégrée
- mise en œuvre à l'Agence de l'IDE de la *Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013* et partage de bonnes pratiques

Activités réalisées en vue d'atteindre le résultat visé	Extrants
Séances de formation	
• formation du personnel en anglais, langue seconde	• 61 employés ont suivi des cours d'anglais

Progrès réalisé en vue de l'atteinte du résultat visé

- meilleure prestation de programmes et de services à la clientèle anglophone

Activité réalisée en vue d'atteindre le résultat visé	Extrants
Bulletin 41-42	
• diffusion et distribution du *Bulletin 41-42* de Patrimoine canadien à tous les employés des centres de responsabilités concernés	• *Bulletin 41-42*

Progrès réalisé en vue de l'atteinte du résultat visé

- meilleure compréhension des enjeux liés à la LLO

Activités réalisées en vue d'atteindre le résultat visé	Extrants
Outils internes d'information	
• envoi d'un message du président à tous les employés, en septembre 2009, concernant la *Journée de la dualité linguistique*	• message spécial du président à tous les employés
• échanges fréquents entre la personne-ressource de l'article 41 de chaque bureau d'affaires et la coordonnatrice nationale, responsable de la mise en œuvre de l'article 41 à l'Agence	• conversations et échanges d'information

Progrès réalisés en vue de l'atteinte du résultat visé

- sensibilisation des employés et de la haute gestion à la dualité linguistique
- diffusion de connaissances par un partage accru sur l'état d'avancement des projets en lien avec la LLO

2. CONSULTATION - partage d'idées et d'information avec les CLOSM

Activités (par exemple comités, discussions, réunions) par lesquelles l'Agence consulte les CLOSM et échange ou dialogue avec elles pour cerner leurs besoins et leurs priorités ou pour comprendre les incidences possibles sur leur développement; activités (par exemple tables rondes, groupes de travail) pour explorer les possibilités de collaboration dans le cadre du mandat actuel de l'Agence ou dans le cadre de l'élaboration d'un nouveau programme ou d'une nouvelle politique; participation à des consultations des CLOSM coordonnées par d'autres instances gouvernementales; consultation des CLOSM par les bureaux d'affaires pour connaître leurs préoccupations et leurs besoins.

Résultat visé

Établissement de liens durables entre l'Agence et les CLOSM qui comprennent leurs besoins et leur mandat respectifs.

Activités réalisées en vue d'atteindre le résultat visé	Extrants
Mécanismes de consultation	
• rencontres avec des organismes représentant la communauté anglophone au Québec (Réseau communautaire, *Quebec Communities Group Network*) pour échanger de l'information sur les priorités de la communauté anglophone au Québec et sur les possibilités offertes par les programmes de l'Agence	• rencontres • partage d'idées et d'information • documentation sur les programmes de l'Agence
• participation aux rencontres du CNDRHC	• rencontres • diffusion du *Rapport annuel des résultats 2008-2009* de la mise en œuvre de l'article 41 de la LLO
• réalisation d'une enquête de satisfaction, notamment auprès de 40 clients ayant obtenu de l'Agence de l'information ou des services en anglais	• résultats de l'enquête de satisfaction
• participation de l'Agence à une conférence organisée par la faculté de droit de l'Université d'Ottawa dans le cadre du 40e anniversaire de la LLO	• partage d'information

Progrès réalisés en vue de l'atteinte du résultat visé

- meilleure connaissance par l'Agence des priorités des communautés anglophones
- meilleure connaissance par les communautés des possibilités offertes par les programmes de l'Agence
- la plupart des clients ayant participé à l'enquête se disent *complètement satisfaits* ou *satisfaits* des services fournis en anglais par l'Agence
- meilleure connaissance par l'Agence du degré de satisfaction des clients à l'égard des services fournis en anglais
- meilleure connaissance de la LLO

Activités réalisées en vue d'atteindre le résultat visé	Extrants
Bureaux d'affaires	
• contacts réguliers entre le bureau d'affaires Île-de-Montréal et les représentants du *Youth Employment Services* (YES), dont la mission est de soutenir l'entrepreneuriat au sein de la communauté anglophone de la grande région de Montréal	• plusieurs rencontres durant l'année avec les représentants de YES
• participation à la Conférence Annuelle de YES organisée pour les jeunes entrepreneurs anglophones	• participation à la Conférence
• rencontre entre le directeur régional du bureau d'affaires Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine, la personne-ressource de l'article 41 du bureau d'affaires et quatre organismes œuvrant auprès des CLOSM pour discuter des enjeux de développement économique des CLOSM et des programmes de l'Agence • *Committee for anglophone Social Action* • CEDEC de Gaspé • Centre local de développement - Bonaventure • Conseil des Anglophones madelinots	• divers projets en cours, ou en phase d'évaluation, notamment un projet ayant pour but d'appuyer la communauté dans la structuration de son secteur touristique
• rencontre entre le bureau d'affaires Montérégie et le *Community Table of National Human Ressources* afin de faire le suivi d'un projet et des objectifs visés	• consultation et services-conseils

Progrès réalisés en vue de l'atteinte du résultat visé

- mise à jour périodique de la problématique touchant la communauté anglophone de la grande région de Montréal dont s'occupe YES; cette information alimente la réflexion sur les actions liées à la LLO à inclure dans le plan d'affaires du bureau d'affaires Île-de-Montréal
- meilleure connaissance par l'Agence des enjeux de la communauté anglophone de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine
- maintien des liens avec les CLOSM et possibilité de financement de projets
- meilleure compréhension des préoccupations de l'organisme
- évaluation des besoins de financement

3. COMMUNICATION - transmission d'information aux CLOSM

Activités de communication à l'extérieur de l'Agence visant à informer les CLOSM des activités, des programmes et des politiques de l'Agence et à promouvoir le caractère bilingue du Canada; inclusion des CLOSM dans toutes les listes d'information et de distribution; utilisation du site Web de l'Agence pour communiquer avec les CLOSM.

Résultat visé

La culture des CLOSM reflète une compréhension étendue du mandat de l'Agence. Les CLOSM reçoivent de l'information pertinente et à jour au sujet des programmes et des services de l'Agence.

Activités réalisées en vue d'atteindre le résultat visé	Extrants
Évènements	

• participation aux évènements Contact Affaires (Outaouais et Côte-Nord) :
  ◦ cibler des gens d'affaires de la communauté anglophone
  ◦ inviter des gens d'affaires de la communauté anglophone
	• kiosques d'information des ministères et des agences fédérales
	• conférence
	• dîner réseautage

Progrès réalisés en vue de l'atteinte du résultat visé

- les gens d'affaires de la communauté anglophone ont une meilleure connaissance des programmes gouvernementaux
- de nouveaux liens d'affaires sont développés entre les gens d'affaires de la communauté anglophone et ceux de la communauté francophone

Activités réalisées en vue d'atteindre le résultat visé	Extrants
Évènements des bureaux d'affaires	
• participation d'employés du bureau d'affaires Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine à une activité de mentorat auprès d'étudiants anglophones du secondaire, organisée par Service Canada; la LLO a été mise en évidence durant l'activité	• séances de mentorat
• présentation des programmes et des services de l'Agence au Forum organisé par Pêches et Océans Canada s'adressant aux communautés autochtones anglophones de la Gaspésie	• 20 participants au Forum
• invitation des représentants des communautés anglophones à toutes les annonces publiques livrées par le bureau d'affaires Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine	• conférences de presse

Progrès réalisés en vue de l'atteinte du résultat visé

- meilleure connaissance de la mission et des programmes de l'Agence ainsi que des possibilités d'emplois
- meilleure connaissance des programmes et services de l'Agence auprès des communautés autochtones de la Gaspésie
- meilleure compréhension du mandat et des programmes de l'Agence par des représentants des communautés anglophones de la région de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine

Activités réalisées en vue d'atteindre le résultat visé	Extrants
Site Web	
• diffusion sur le site Web de l'Agence et envoi du *Rapport annuel des résultats* de la mise en œuvre de l'article 41 de la partie VII de la LLO à l'Agence, ainsi que des coordonnées des bureaux d'affaires de l'Agence à différents intervenants de développement régional et à des communautés anglophones	• *Rapport annuel des résultats 2008-2009* de la mise en œuvre de l'article 41 de la partie VII de la LLO à l'Agence • liste des coordonnées des bureaux d'affaires de l'Agence
• diffusion sur le site Web de l'Agence des critères d'admissibilité à l'IDE de la *Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013* par l'entremise des programmes spécifiques de l'Agence	• critères d'admissibilité

Progrès réalisés en vue de l'atteinte du résultat visé

- meilleure compréhension des mesures prises par l'Agence auprès de la communauté anglophone
- connaissance des points de contact de l'Agence pour présenter des projets et demander de l'information
- meilleure compréhension des mesures prévues par l'Agence visant la communauté anglophone

Activités réalisées en vue d'atteindre le résultat visé	Extrants
Information générale	
• présentation aux CEDEC des modalités de l'IDE	• échanges • fiches d'information
• rencontres et communications au sujet des programmes de l'Agence auprès d'entrepreneurs anglophones et d'organismes communautaires qui s'adressent aux entrepreneurs anglophones	• rencontres • échanges

Progrès réalisés en vue de l'atteinte du résultat visé

- meilleure connaissance de l'IDE en vue d'obtenir un appui financier pour un projet
- meilleure compréhension du mandat et des programmes de l'Agence par des représentants des communautés anglophones

4. COORDINATION ET LIAISON

(N'inclut pas le financement – Coordination à l'Agence et liaison avec d'autres institutions gouvernementales.)

Activités de coordination (recherches, études, réunions, etc.) menées par l'Agence elle-même avec d'autres institutions fédérales ou d'autres ordres de gouvernements; participation à des activités organisées par d'autres institutions fédérales, d'autres ordres de gouvernements, etc.; participation des champions des langues officielles, des coordonnateurs nationaux et régionaux, etc., à divers forums gouvernementaux.

Résultat visé

Collaboration avec de nombreux partenaires pour favoriser le développement et l'épanouissement des CLOSM et pour partager les pratiques exemplaires.

Activités réalisées en vue d'atteindre le résultat visé	Extrants

Collaboration avec Patrimoine canadien
• participation aux rencontres
  • interministérielles des coordonnateurs nationaux pour les langues officielles
  • du Comité des sous-ministres adjoints sur les langues officielles
  • du Comité interministériel de gestion du Programme des langues officielles
  • du Comité interministériel de politique
  • du Comité de coordination de la recherche sur les langues officielles
  • du Forum sur les bonnes pratiques en matière de langues officielles organisé par Patrimoine canadien
	• rencontres
	• échange d'information et de documentation
	• modalités d'application de la *Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013*

Progrès réalisés en vue de l'atteinte du résultat visé

- meilleure compréhension des enjeux et des bonnes pratiques relatifs à l'article 41 de la LLO
- partage d'information sur la *Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013* et sur les bonnes pratiques

Activités réalisées en vue d'atteindre le résultat visé	Extrants

Collaboration entre l'Agence et les autres institutions fédérales
• participation aux rencontres
  • des agences de développement régional et d'Industrie Canada pour la mise en œuvre de l'IDE de la *Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013*
  • de la Table gouvernementale du CNDRHC
  • du comité sur les langues officielles du Conseil fédéral du Québec
  • des Champions des langues officielles (conférence annuelle)
  • du Groupe de travail sur la décision dans le dossier du CALDECH
  • du commissaire aux langues officielles du Canada pour échanger sur l'implication de l'Agence avec les CLOSM de la région de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine
  • de Parcs Canada et du Conseil de bande micmac de Gespeg au sujet du futur Centre d'interprétation de Penouille en Gaspésie
  • avec Pêches et Océans Canada pour répondre à des besoins exprimés par les CLOSM de la Côte-Nord
  • avec des représentants du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation du Québec dans la région de l'Estrie
	• rencontres
	• échange d'idées et de documentation
	• breffages de la haute gestion

Progrès réalisés en vue de l'atteinte du résultat visé

- mise en œuvre à l'Agence de l'IDE de la *Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013* et partage de bonnes pratiques
- meilleure compréhension des enjeux et des priorités de la communauté anglophone
- meilleure compréhension de l'impact sur l'Agence de la décision de la Cour suprême dans le dossier CALDECH

5. FINANCEMENT ET PRESTATION DE PROGRAMMES

Mise en œuvre des programmes et prestation des services de l'Agence; financement de projets des CLOSM par l'Agence seule ou en collaboration avec d'autres institutions fédérales; intégration des besoins des CLOSM à la prestation des programmes et des services de l'Agence.

Résultat visé

Les CLOSM font partie de la clientèle régulière de l'Agence et elles ont un accès adéquat à ses programmes et à ses services. Les besoins des CLOSM (par exemple endiguer la dispersion géographique, possibilités de développement) sont pris en compte.

Activités réalisées en vue d'atteindre le résultat visé	Extrants
• financement des projets des CLOSM et participation à ces projets	• en 2009-2010, l'Agence comptait 11 projets en cours visant l'appui au développement des CLOSM, totalisant 1,8 million de dollars en aide financière et une valeur d'investissement de 7,4 millions de dollars • de ces 11 projets en cours, six ont été approuvés au cours de 2009-2010, totalisant près de 700 000 $ et une valeur d'investissement de 3,2 millions de dollars Quelques exemples de nouveaux projets appuyés en 2009-2010 : • *Association des côtiers de la Basse Côte-Nord* : développement d'une nouvelle filière économique basée sur les petits fruits et les champignons sauvages • *Centre d'entrepreneurship Dobson-Lagassé* : appui à l'entrepreneuriat • *Community Table of National Human Resources* : étude de faisabilité pour l'établissement d'une gare de train à Chelsea • *YES* - projet en entrepreneuriat

Progrès réalisés en vue de l'atteinte du résultat visé

• des projets ont été réalisés avec les CLOSM, notamment ceux favorisant l'appui à l'entrepreneuriat

Activités réalisées en vue d'atteindre le résultat visé	Extrants
• appui aux bureaux d'affaires et suivi effectué auprès d'eux pour la mise en œuvre de l'IDE de la *Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013*	• projets réalisés dans le cadre de l'IDE

Progrès réalisé en vue de l'atteinte du résultat visé

- appui accru aux projets de développement économique des CLOSM

Activité réalisée en vue d'atteindre le résultat visé	Extrants
• attention particulière accordée à la prestation de programmes et de services aux CLOSM lors de l'exercice de rédaction des plans d'affaires 2009-2012 des bureaux d'affaires	• les neuf bureaux d'affaires ayant des CLOSM sur leur territoire ont inclus des mesures de mise en œuvre de la LLO dans leur plan d'affaires 2009-2012

Progrès réalisés en vue de l'atteinte du résultat visé

- des interventions auprès des CLOSM sont planifiées

Activité réalisée en vue d'atteindre le résultat visé	Extrants
• l'Agence évalue la qualité de sa prestation de service, notamment auprès de sa clientèle ayant reçu de l'information ou des services en anglais	• en 2009-2010, 46 promoteurs dont les projets sont en cours ont obtenu des documents et des services de l'Agence en anglais • l'enquête de satisfaction effectuée auprès de clients ayant reçu de l'information ou des services en anglais montre que la plupart d'entre eux sont *satisfaits* ou *complètement satisfaits* des services fournis en anglais par l'Agence

Progrès réalisé en vue de l'atteinte du résultat visé

- accès adéquat aux programmes et aux services offerts par l'Agence dans la langue officielle de son choix

Activité réalisée en vue d'atteindre le résultat visé	Extrants
• intégration de clauses engageant le client à offrir les services et les communications liés au projet en français et en anglais lorsque l'Agence conclut une entente avec un OBNL et que le projet comporte un volet de services au public ou de communication avec celui-ci	• en 2009-2010, 44 organismes financés par l'Agence se sont engagés à offrir leurs produits et leurs services dans les deux langues officielles

Progrès réalisé en vue de l'atteinte du résultat visé

- accès adéquat aux programmes et aux services des organismes financés par l'Agence

6. REDDITION DE COMPTES

Activités par lesquelles l'Agence intègre son travail de mise en œuvre de l'article 41 de la LLO aux mécanismes ministériels de planification et de reddition de comptes (par exemple rapport sur les plans et les priorités, rapport ministériel sur le rendement, plan d'affaires ministériel, bilan de réalisations pour la mise en œuvre de l'article 41 de la LLO, etc.); évaluations et vérifications internes des programmes et des services; examen régulier des programmes et des services ainsi que des politiques par les cadres supérieurs de l'Agence pour assurer la mise en œuvre de l'article 41 de la LLO.

Résultat visé

Pleine intégration de l'article 41 de la LLO et de la perspective des CLOSM aux politiques, aux programmes et aux services de l'Agence; la structure de responsabilisation, les évaluations internes et l'examen des politiques permettent de déterminer comment mieux intégrer la perspective des CLOSM.

Activités réalisées en vue d'atteindre le résultat visé	Extrants
Élaboration et mise en œuvre du plan d'action	
• mise en œuvre du *Plan d'action axé sur les résultats 2008-2010* de l'Agence	• rencontres • *Plan d'action axé sur les résultats 2008-2010* • dépôt du plan d'action au Comité de gestion ministérielle (CGM)
• travaux d'élaboration pour le *Plan d'action axé sur les résultats 2010-2013*	• consultations • ébauche du *Plan d'action axé sur les résultats 2010-2013*

Progrès réalisés en vue de l'atteinte du résultat visé

- intégration de l'article 41 dans la mise en œuvre des programmes de l'Agence
- suivi de l'évolution de la mise en œuvre de l'article 41 de la LLO à l'Agence

Activités réalisées en vue d'atteindre le résultat visé	Extrants
Élaboration du rapport des résultats	
• production du *Rapport annuel des résultats* de l'Agence	• rapport • dépôt du rapport au CGM
• rapports des bureaux d'affaires	• renseignement et intégration

Progrès réalisés en vue de l'atteinte du résultat visé

- meilleure connaissance du rapport diffusé à l'intérieur et à l'extérieur de l'Agence
- compilation des résultats permettant la prise de décisions subséquentes

Activité réalisée en vue d'atteindre le résultat visé	Extrants
Saisie de l'information associée à la LLO • intégration de la saisie de l'information associée à la LLO à la mesure de rendement de l'Agence, ce qui permet d'effectuer plus facilement le suivi de ses obligations en vertu de la LLO et d'en faire le rapport	• nouveaux champs à remplir dans le système Hermès (le système d'information de gestion de l'Agence)
Progrès réalisés en vue de l'atteinte du résultat visé • intégration de résultats relatifs à la mise en œuvre de l'article 41 de la LLO au mécanisme de reddition de comptes de l'Agence • mécanisme permettant de retracer plus facilement la mesure de rendement des projets LLO	

Activité réalisée en vue d'atteindre le résultat visé	Extrants
Comité sénatorial sur les langues officielles • comparution du ministre d'État de l'Agence au Comité sénatorial sur les langues officielles	• cahier de breffage
Progrès réalisés en vue de l'atteinte du résultat visé • sensibilisation aux actions de l'Agence relativement à ses obligations en vertu de la LLO et meilleure connaissance de ces actions	

Liste des acronymes

CALDECH	Centre d'avancement et de leadership en développement économique communautaire de la Huronie
CEDEC	Comité d'employabilité et de développement économique communautaire
CGM	Comité de gestion ministériel
CLOSM	Communautés de langue officielle en situation minoritaire
CNDRHC	Comité national de développement des ressources humaines pour la communauté minoritaire anglophone
IDE	Initiative de développement économique
LLO	*Loi sur les langues officielles*
LO	Langues officielles
OBNL	Organisme à but non lucratif
YES	*Youth Employment Services*